

Recommandations pour une manifestation Eco-responsable

- Mettre en place un balisage écologique et éphémère, et cantonner les participants sur les pistes et sentiers existants afin d'éviter tout hors-piste, ne pas planter de panneaux sur les arbres,
- Sensibiliser les participants à la fragilité du massif sur le point d'accueil et sur les tracts éventuellement distribués,
- Assurer un encadrement adapté au regard du nombre de participants prévu (sur les ravitaillements, aux croisements délicats, sur la zone d'accueil),
- Limiter le nombre d'inscription afin de ne pas saturer la capacité d'accueil du parking sur le plateau (200 à 300 places maximum), indirectement cela pourra inciter les participants au covoiturage,
- Organiser le stationnement sur le parking pour éviter le stationnement anarchique (délimitation des places, mise en place de barrières, éclairage adapté du site),
- S'assurer de la présence sur site de la police municipale, des services de secours (pompiers, Croix Rouge), du Comité Communal des Feux de Forêts,
- Eviter toute nuisance sonore notamment sur la zone d'accueil,
- Présenter en amont de la manifestation l'ensemble des documents administratifs, ou les preuves de l'instruction en cours du dossier (courriers et demandes écrites), indispensables pour la tenue d'une telle manifestation (autorisation préfectorale, municipale, des gestionnaires ...),
- Mise en place d'une démarche d'éco-responsabilité avec par exemple l'impression des documents de communication sur du papier recyclé, l'utilisation d'une vaisselle recyclée ou biodégradable sur les points d'accueil et de ravitaillement, la préférence aux aliments issus de l'agriculture biologique, la limitation et le recyclage des déchets engendrés par la manifestation (patrouille de nettoyage à l'issue de la manifestation sur les pistes utilisées, mise en place de bacs pour le tri sélectif),